

CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO

Le Pack Pro est une carte personnelle, non cessible et réservée aux professionnels (entreprise, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur) résidents français (hors DOM TOM) et pour des locations effectuées en France continentale (hors Corse) et en Europe. Elle demeure la propriété de Hertz et ne peut être utilisée que par les membres de la société dont le nom figure sur la carte.

Le Pack Pro permet à son titulaire professionnel de bénéficier d'avantages tarifaires sur les locations de véhicules ainsi que de l'adhésion directe au programme de fidélité Gold Plus Rewards.

I. AVANTAGES TARIFAIRES POUR LES VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES EN FRANCE

Des tarifs préférentiels seront octroyés au titulaire du Pack Pro dans les agences Hertz en France continentale (hors Corse), sous réserve de disponibilité du véhicule demandé. Ces tarifs seront valables 12 mois après l'achat d'un Pack Pro.

4 formules tarifaires sont proposées en fonction du besoin kilométrique du client. Chaque formule propose pour 1 an des tarifs préférentiels pour les locations de véhicules de tourisme, utilitaires et les locations de moyenne durée. Le Pack PRO s'applique aux catégories A, B, C, D, F, H, M, N, Y, I et A4, B4, C4, D4, E4, F4, G4, K4, L4, M4, N4. Toute autre catégorie de véhicule sera facturée au tarif public.

- Grille tarifaire S : de 50 à 100 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 1500 km.
- Grille tarifaire M : de 100 à 200 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 3000 km.
- Grille tarifaire L : de 125 à 250 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 3750 km.
- Grille tarifaire XL : de 150 à 300 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 4500 km.

Le détail de ces grilles est remis au comptoir des agences Hertz proposant le Pack Pro. La grille tarifaire choisie ne pourra pas être modifiée pendant les 12 mois d'adhésion.

Les tarifs incluent :

- La suppression partielle de la franchise dommages (CDW)
- La suppression partielle de la franchise vol, tentative de vol ou vandalisme (TP)
- Le supplément conducteur additionnel
- Le supplément jeune conducteur
- L'assistance 24H/24 et 7J/7

Le Pack Pro n'inclut pas : les frais annexes et les options tel que précisé sur la grille tarifaire. Leur prix dépend du type de location et sera détaillé au comptoir lors de l'achat d'un Pack Pro. Le prix des frais annexes et des options est modifiable à tout moment et sans préavis.

II. ACCES DIRECT AU PROGRAMME DE FIDELITE

Lors de sa souscription à l'offre Pack Pro, le client peut adhérer gratuitement au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards réservé aux meilleurs clients. Pour en bénéficier, le client devra fournir son adresse e-mail complète et valide lors de son adhésion au Pack Pro. Un e-mail lui sera ensuite envoyé avec un lien internet lui permettant de s'inscrire et de bénéficier ainsi de tous les avantages suivants :

- Comptoirs prioritaires dans plus de 4000 agences dans le monde

Hertz France - Société par actions simplifiée au capital de € 20 869 144
377 839 667 R.C.S. Versailles - APE 7711 A - N° TVA intracommunautaire : FR 02 377 839 667
Siège social : 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny Le Bretonneux

- Points de fidélité Gold Plus Rewards cumulables dans les agences Hertz participantes en Europe et dans le reste du monde. Ces points sont ensuite échangeables contre des locations Hertz. Description du programme sur hertz.fr, rubrique Fidélité/Cartes de réduction.
- Des offres promotionnelles régulières.

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Titulaire du Pack Pro doit être un professionnel (entreprise, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur) et obligatoirement mentionner son code APE et son numéro de SIRET lors de son adhésion au Pack Pro. Le Titulaire doit être âgé de 21 ans minimum. Pour bénéficier des avantages du Pack Pro, le Titulaire doit effectuer ses locations en France continentale (hors Corse) ou en Europe dans les pays participants. Il doit être habilité à la conduite d'un véhicule, conformément aux Conditions générales de Location et aux règles de qualification Hertz ou franchisés Hertz en vigueur (âge, permis et moyens de paiement acceptés suivant la catégorie du véhicule loué).

L'acceptation de l'offre implique de communiquer toutes les informations demandées lors de l'adhésion.

Après confirmation de l'adhésion par le Titulaire, Hertz adresse un accusé de réception par voie électronique à l'adresse email du Titulaire qui entraîne l'acceptation définitive de l'offre.

IV. REGLEMENT DU PACK PRO

Le Pack Pro est délivré moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 39 € TTC (renouvelable annuellement au prix de 29 € TTC). Il donne lieu à l'émission d'une carte qui sera établie au nom de la société du client.

Son règlement peut être effectué :

- Par carte bancaire : sur hertz.fr ou directement au comptoir ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min)
- Directement sur le contrat de location souscrit par le client : au comptoir, ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min).

Le Titulaire reçoit sa carte Pack Pro accompagnée de sa facture d'adhésion dans un délai de 2 à 3 semaines.

Hertz se réserve le droit de ne pas délivrer le Pack Pro en cas d'inexactitude ou d'insuffisance des informations fournies. Dans ce cas, Hertz procédera au remboursement de la cotisation éventuellement versée. Hertz peut mettre fin au droit du Titulaire d'utiliser sa carte Pack Pro et en ordonner la restitution en cas d'inexécution par le titulaire, des obligations résultant de tout contrat conclu par ce dernier avec Hertz ou les partenaires de la carte. Cette décision d'Hertz donnera lieu au remboursement de la dernière cotisation, si la carte n'a jamais été utilisée au cours de l'année. La cotisation entamée est due pour l'année entière et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel.

V. CONDITIONS D'UTILISATION

Les remises et tarifs ci-dessus ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres remises, promotions ou tarif négocié. Le Titulaire du Pack Pro est responsable de l'utilisation de celui-ci. En cas de perte ou de vol de sa carte, le titulaire devra en informer le service Marketing de Hertz France SAS — 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny-le-Bretonneux, par lettre recommandée avec accusé de réception. Sur sa demande écrite, une nouvelle carte lui sera délivrée sans coût supplémentaire pour la durée restant à couvrir.

Le Pack Pro est valable 1 an à compter de la date d'émission, et sera renouvelé par décision du porteur, moyennant paiement de la cotisation applicable au moment du renouvellement. Hertz se réserve le droit de ne pas la renouveler.

A défaut de renouvellement de l'adhésion au programme Pack Pro, les tarifs publics s'appliqueront à toutes les locations, y compris pour les réservations effectuées avant l'expiration de l'adhésion pour des locations devant avoir lieu après la fin de l'adhésion.

Le Titulaire du Pack Pro a l'obligation de respecter les présentes conditions, sans exception, et ne peut en aucun cas se faire rembourser ou vendre les produits et services liés à l'utilisation de cette carte. La possession d'un Pack Pro ne garantit pas la disponibilité d'un véhicule.

Les locations effectuées au moyen du Pack Pro sont soumises aux conditions générales de location Hertz ou franchisés Hertz, en vigueur au moment de la prise en charge du véhicule et mentionnées dans la pochette du contrat de location et sur hertz.fr. Le Pack Pro n'est pas un moyen de paiement. Au départ de la location, le Titulaire de la carte doit présenter une carte bancaire à son nom et acceptée par Hertz.

Hertz ne saurait être, en aucun cas, tenu responsable des litiges nés entre le titulaire d'un Pack Pro et les prestataires autres que Hertz.

Tout litige pouvant naître entre le Titulaire (ayant contracté en qualité de professionnel) d'un Pack Pro et Hertz, sera de convention expresse, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Versailles, ou de tout autre juridiction au seul choix de Hertz ou de ses franchisés et affiliés.

L'usage d'un Pack Pro implique l'acceptation, sans réserve ni restriction des présentes conditions.

Les conditions mentionnées ci-dessus sont modifiables par Hertz à tout moment et sans préavis.

VI DONNES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées par Hertz France en qualité de responsable de traitement, dont les coordonnées sont : Hertz France S.A.S. – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

La finalité du traitement mis en œuvre est de permettre l'adhésion à la « Carte Hertz Pack Pro », qui consiste en un programme d'avantages incluant une offre tarifaire préférentielle pour la location de véhicule, et des services offerts durant les locations.

La base juridique du traitement est le contrat d'adhésion au programme tel que décrit dans les conditions générales.

Ces données sont conservées pendant trente-six mois (douze mois d'adhésion et vingt-quatre mois pour permettre le renouvellement).

Les données sont destinées exclusivement à Hertz France.

Toutes les données recueillies et suffixées par un astérisque (*) sont nécessaires pour adhérer au programme. En l'absence de recueil de ces données, il ne vous sera pas possible d'adhérer au programme.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et la rectification des données inexactes. Vous pouvez demander l'effacement des données et la limitation du traitement, et vous pouvez également vous opposer au traitement, dans les cas et dans les limites prévus par la législation applicable. Vous

disposez du droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous avez fournies à Hertz France, dans les conditions prévues par la législation applicable. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication après votre décès de vos données à caractère personnel traitées par Hertz France, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le groupe HERTZ a désigné un Délégué à la protection des données, qui peut être contacté par e-mail à euprivacy@hertz.com ou par courrier à : Data Protection Officer, Hertz Europe, 11 Vine Street, Uxbridge, Middlewex, UB8 1 QE, UK.

Pour ce qui concerne le présent traitement, vous pouvez exercer les droits dont vous disposez en écrivant à Hertz France S.A.S. - Cartes Hertz Horizons ou Hertz Pack Pro - Service Marketing – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny le Bretonneux sous réserve de justifier de votre identité en joignant une copie de votre pièce d'identité à votre demande.

Vous pouvez introduire une réclamation relative aux traitements de vos données à caractère personnel auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – www.cnil.fr – 3 place de Fontenoy 75007 Paris.